

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2008

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil huit, le trente et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – M. D. VIGNEULLE – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – Mme B. AUZANNEAU – M. C. TORRE – Mme M. GOTIN – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme M. REUZE.

Absents représentés

Mme F. SAVY par M. G. GEOFFROY – Mme A. NICOLAS par M. G. ALAPETITE

Absents :

/

Mme MM. SALLES a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ADOPTE la délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales
- APPROUVE le montant des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués
- ADOPTE la constitution de la commission Administration-Finances
- ADOPTE la constitution de la commission Action sociale-Enfance-Jeunesse-Seniors
- ADOPTE la constitution de la commission Animation-Sports-Action culturelle
- ADOPTE la constitution de la commission Travaux-Urbanisme-Aménagement et développement durables
- ADOPTE la constitution de la commission d'élaboration et de suivi du règlement intérieur
- ADOPTE la désignation de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public
- ADOPTE la constitution de la commission consultative des services publics locaux
- ADOPTE la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux
- FIXE le nombre des représentants du conseil municipal au Comité de la Caisse des écoles
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au Comité de la Caisse des écoles
- FIXE le nombre des administrateurs du Conseil d'administration du CCAS
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du CCAS
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au SAN de Sénart
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au SIVOM de la Vallée de L'Yerres et des Sénarts
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal d'Etude pour l'Aménagement de la Vallée de l'Yerres
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège les Aulnes
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège les Cités Unies
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du Lycée Galilée

- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du Lycée J. Prévert
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de la Scène Nationale de Sénart
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune à Combs jumelage
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune à la SHAGE
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune au Comité des fêtes
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune à l'association de sauvegarde et de promotion du patrimoine de Combs-la-ville
- ADOPTE la désignation du représentant de la commune au conseil de vie sociale de la résidence Idalion
- ADOPTE la désignation du représentant de la commune au conseil de vie sociale d'ARIA
- ADOPTE la désignation des représentants de la commune à la Maison du Combattant et du Citoyen
- ADOPTE la désignation du délégué de la commune au CNAS
- ADOPTE la désignation du représentant de la commune au conseil de discipline de recours placé auprès du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne
- APPROUVE la signature par Monsieur le Député-maire du marché relatif au lot n°3ES-Terrain synthétique du Parc des sports Alain MIMOUN
- APPROUVE l'avenant n°2 au contrat d'objectif 2006/2007 passé avec la MJC

Pour le Maire empêché :

Marie-Martine SALLES
1^{ier} Maire adjoint